

VAE - Accompagnement individualisé pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

Public	<p><u>Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2005 modifié, article 1 :</u></p> <p>« Le candidat souhaitant acquérir le diplôme d'État d'aide-soignant par la validation des acquis de l'expérience doit justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu de ce diplôme.</p> <p>Le rapport direct avec le diplôme est établi lorsque le candidat justifie avoir réalisé, cumulativement, au moins deux activités dans chacun des domaines suivants en lien avec le référentiel d'activités du métier figurant en annexe IV du présent arrêté :</p> <ul style="list-style-type: none">- soins d'hygiène et de confort à la personne / aide à la réalisation des soins ;- observation et mesure des paramètres liés à l'état de santé d'une personne ;- entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels de soins ;- recueil et transmission des informations / accueil des personnes / accueil des stagiaires.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer la posture réflexive des candidats sur leur activité à l'aide d'outils méthodologiques➤ Guider le candidat dans le choix des situations de travail et aider à l'analyse de l'expérience➤ Favoriser l'émergence des compétences et accompagner le candidat dans la rédaction du livret 2➤ Préparer à l'entretien <p>Possibilité de réaliser un stage de découverte en milieu professionnel à l'initiative du participant (convention de stage rédigée par l'IFPS)</p>
Durée	<p>24 heures (maximum)</p> <p>Ce temps est réparti de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Lecture de l'avancée du travail du candidat par le formateur + recherche documentaire si nécessaire➤ Entretiens réguliers entre le formateur et le candidat
Dates	<p>24 heures. A planifier selon les disponibilités du candidat.</p>
Lieu	<p>Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) Hôpital de la Cavale Blanche · CHRU de Brest Boulevard Tanguy Prigent, 29200 Brest</p>

Cette formation est ouverte
aux Candidats pour lesquels
le livret 1 a été jugé
recevable par l'autorité

Organisme habilité à proposer
des actions de DPC



**Institut de Formation
des Professionnels de Santé**
Boulevard Tanguy Prigent
29609 BREST cedex
Tél : 02.98.34.25.47
Email : [formation-continue@ifps-
brest.bzh](mailto:formation-continue@ifps-brest.bzh)

Bulletin d'inscription

A nous retourner au plus tard 2 semaines avant le début de la session, à l'adresse suivante :

**CHRU de Brest – Site de la Cavale Blanche
Centre de Formation des Professionnels de santé**
Boulevard Tanguy Prigent
29609 BREST cedex

« Accompagnement à la démarche VAE »

⇒ Dates à définir ensemble

Nom :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :/...../.....

Profession :

.....

✚ Adresse

personnelle :

.....

.....

Tél. :/...../...../...../.....

E-mail :@.....

✚ Adresse

professionnelle :

.....

.....

.....

.....

Tél. (pro) :/...../...../...../.....

E-mail :@.....

Tarif de la formation : **1 300 €**

Prise en charge de la formation :

Inscription individuelle